

F1938-5

FONDS ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES PÊCHEURS ACADIENS D'ABRAM-VILLAGE (1954-1982)

Nature, dates extrêmes et métrage linéaire

Le fonds comprend des copies. – 1954-1971. – 1 bobine.

Microfilm. – 1954-1971. – 3 pièces.

Notes biographiques ou historiques

En 1954, les pêcheurs des coopératives de Mont-Carmel et de Baie-Egmont (Î.-P.-É.) tentent de vendre leurs produits en commun. Dès lors, un seul gérant, Ulric Poirier, est embauché. Cette tentative s'avère un succès et les membres votent en faveur de la fusion en une seule coopérative. Le nom de la nouvelle coopérative est « Association coopérative des pêcheurs l'Acadienne Ltée » et le siège social est à Abram-Village (Î.-P.-É.). Elle reçoit son certificat d'incorporation le 10 février 1955. Déjà à ses débuts, l'association regroupe une soixantaine de pêcheurs et opère avec un capital d'environ 20 000 \$.

Description du fonds

- Registres des procès-verbaux. – copies (microfilm). – 1954-1971. – 3 pièces.

Le cadre de classement du fonds Association coopérative des pêcheurs acadiens d'Abram-Village se subdivise comme suit : dossier administratif.

Provenance et date d'acquisition

Le fonds a été microfilmé et déposé au CEA en octobre 1980.

Accessibilité

Aucune restriction.

Instruments de recherche

Aucun.

Sources complémentaires

Aucune.

Références bibliographiques

GALLANT, Cécile, *Le Mouvement coopératif chez les Acadiens de la région Évangéline (1862-1982)*, Conseil coopératif de l'Île-du-Prince-Édouard, 1982, p. 190-191.

Localisation

Magasin.

Observations ou remarques

L'état général des fonds du CEAAC est le seul niveau de description pour ce fonds.